

Croix-Rouge et philatélie

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **75 (1966)**

Heft 8

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Croix-Rouge et philatélie

Des vignettes peu connues

Les vignettes de la lutte contre la tuberculose de la Croix-Rouge yougoslave

La Yougoslavie émet chaque année au mois de mai un — ou deux — timbres de bienfaisance, d'emploi obligatoire pendant la semaine de la Croix-Rouge au bénéfice de sa Société nationale. Ces timbres, que citent tous les catalogues philatéliques, sont connus de tous les collectionneurs.

Mais elle émet aussi chaque année en septembre une vignette, sans valeur d'affranchissement ni emploi obligatoire, au bénéfice de la lutte contre la tuberculose, qui est une des tâches de la Croix-Rouge yougoslave. Ces vignettes sont quasi officielles, vendues par les bureaux de poste, et régulièrement oblitérées sur le courrier en même temps que les timbres-poste servant à l'affranchissement. On ne peut les assimiler à d'authentiques timbres-poste, elles constituent cependant une manière de catégorie intermédiaire entre le timbre-poste et la simple vignette d'origine privée. On peut les rapprocher des vignettes émises par la Croix-Rouge allemande pendant la Première Guerre mondiale au bénéfice de la « Kreuz-Pfennig-Sammlung » et qui bénéficiaient elles aussi d'un régime « de faveur » : apposition permise sur l'enveloppe à côté de l'affranchissement et oblitération régulière. On pourrait citer d'ailleurs plusieurs autres vignettes ayant joui d'un privilège semblable — Australie, Etats-Unis, voire, en Suisse, les timbres de soldats émis soit de 1914 à 1918 soit en 1939 - 1945.

On connaît des vignettes « lutte contre la tuberculose » en Yougoslavie depuis 1951, et peut-être depuis 1949. Nous en donnons ci-dessous la liste d'après nos propres informations, complétées par celles que donne le Catalogue mondial des vignettes de Croix-Rouge en cours d'édition et réalisé par M. Mosbaugh. Ces vignettes « semi-postales » portent toutes le double insigne de la Croix-Rouge et de la Lutte contre la tuberculose (croix de lorraine rouge).

- 1951 V. 1 Croix de lorraine sur Croix-Rouge dans un cercle. En bas: « Jugoslovenski Crveni Krst u Borbi Protiv Tuberkuloze » (Croix-Rouge yougoslave, lutte contre la tuberculose). Rouge/carmin/gris-violet.
- 1952 V. 2 Comme V. 1. A gauche en haut, « 1952 ». Rouge/carmin/gris-violet.
- 1953 V. 3 Comme V. 2. Surcharge rectangulaire violette sur la date. Rouge/carmin/gris-violet.

- 1956 V. 4 Arbres symboliques avec 3 croix de lorraine sur une colline, petite croix rouge. « 1956 — Jugoslavija ». Rouge/gris-vert/vert.
- 1957 V. 5 2 D. Berceau paysan yougoslave, écusson avec croix de lorraine, petite croix rouge. « Borba Protiv Tuberkuloze 1957 ». Rouge/bleu/jaune.
- 1958 V. 6 5 D. Roues dentées d'engrenage, croix de lorraine et croix rouge. « Olaksajmo Tuberkuloznim Bolesnicima Povratib Narad — 1958 ». Bleu-noir/rouge.
- 1959 V. 7 5 D. Maison surmontée d'une croix de lorraine, petite croix rouge. « Nedelja Borbe Protiv Tuberkuloze — 1959 ». Rouge/vert/brun foncé.
- 1960 V. 8 5 D. Paysan jouant de la flûte, croix de lorraine et croix rouge. Texte comme V. 7, « 1960 ». Brun foncé/rouge/gris foncé.
- 1961 V. 9 5 D. Danseurs symboliques autour d'un arbre, croix de lorraine et croix rouge. Texte comme V. 7, « 1961 ». Vert clair/lilas/rouge.
- 1962 V. 10 5 D. Ville, croix de lorraine et croix rouge. Texte dito, « Septembar 1962 ». Lilas/vert/rouge/jaune.
- 1963 V. 11 5 D. Branche et feuilles, croix de lorraine et croix rouge. Texte dito, « 1963 ». Gris foncé/vert/rouge.
- 1964 V. 12 5 D. Motifs de broderie yougoslave, croix de lorraine et croix rouge. Texte dito, « 1964 ». Bistre/jaune/rouge/noir.
- 1965 V. 13 5 D. Art populaire, cœur orné. Croix de lorraine et croix rouge. Texte dito, « 1965 ». Bleu clair/rouge/bistre-orange.

On trouve également, dès 1958, d'autres vignettes yougoslaves pour la lutte contre la tuberculose. En typographie, rouge sur fond blanc, portant une croix de lorraine et une ou plusieurs croix rouges et le millésime avec l'inscription « Nedelja Borbe Protiv Tuberkuloze », elles sont sans aucun caractère postal ou semi-postal.

Un deuil pour la Croix-Rouge

La mort du philatéliste néerlandais C. D. Ricardo

Nous avons appris avec peine le départ subit de M. Cecil David Ricardo, officier de l'ordre d'Orange-Nassau, décédé à son domicile de La Haye le 9 mars 1966 dans sa 68^e année.

Philatéliste très averti, M. C. D. Ricardo avait rassemblé une collection de timbres de Croix-Rouge qui était probablement une des plus complètes et des plus riches du monde. Une partie de celle-ci avait été présentée à Genève lors de l'Exposition du centenaire de la Croix-Rouge. Ce grand spécialiste avait également réuni une documentation minutieuse sur tout ce qui touchait au domaine des rapports de la poste et de la Croix-Rouge dans le monde entier. Le catalogue que nous avons récemment publié devait beaucoup au concours et à la collaboration de cet homme dont l'amabilité et la courtoisie n'avaient d'égale que l'érudition. La correspondance que nous échangeons depuis une dizaine d'années nous avait appris la confiance que l'on pouvait faire à son jugement comme à son amitié.

Nous prions les siens ainsi que la Croix-Rouge néerlandaise dont il était le conseiller et l'ami de toujours, de croire à notre très vive sympathie et à la part que nous prenons à leur deuil. M. M. T.